



Fédération des chambres  
de commerce du Québec | **fccq**

Allocution de Mme Françoise Bertrand  
Présidente directrice générale  
Fédération des chambres de commerce du Québec

**Rendez-vous des gens d'affaires sur  
les pénuries de main-d'œuvre**

Québec et Lévis

L'allocution prononcée fait foi

20 mars 2009

Monsieur le ministre,

Présidents et directeurs généraux des chambres de commerce de Québec et de Lévis,

Mesdames, messieurs,

En novembre dernier, la Fédération des chambres de commerce du Québec a organisé, à Montréal, un grand rendez-vous sur les pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Notre lecture de la réalité économique du Québec nous indiquait que cet enjeu de la disponibilité de la main-d'œuvre représente le plus grand défi posé à l'économie québécoise dans l'avenir prévisible.

L'actuelle crise économique fait surgir d'autres problèmes, ce qui a pour effet de reléguer à un deuxième ordre de préoccupation l'enjeu des pénuries de main-d'œuvre. Mais la rareté de main-d'œuvre demeure une réalité incontournable. À compter de 2011-2012, c'est-à-dire après-demain, il y aura davantage de personnes qui vont quitter le marché du travail pour la retraite que de nouvelles personnes qui vont intégrer la main-d'œuvre active.

Dans les économies dynamiques comme celles des régions de la Capitale nationale et de Chaudière-Appalaches, le phénomène de pénurie se vit déjà depuis quelques années. Vous avez la chance de bénéficier d'une situation qui s'apparente à celle du plein emploi. Vous êtes en même temps parmi les premiers à ressentir la pression de la rareté de main-d'œuvre. Et vous sentez bien que ça ne fait que commencer.

En octobre dernier, en prévision du rendez-vous sur les pénuries, la Fédération des chambres de commerce du Québec a fait faire un sondage auprès de 300 entreprises de divers secteurs afin de mieux connaître la réalité des pénuries de main-d'œuvre. Cette enquête révèle notamment que 76 % des entreprises connaissent déjà une situation de pénuries et que 84 % sont confrontées au problème ou le seront très bientôt.

Les pénuries touchent toutes les catégories d'employés. Dans 24 % des entreprises qui sont aux prises avec le phénomène, ce sont les ouvriers non spécialisés qui sont les plus difficiles à recruter ou à remplacer. La situation de pénurie touche aussi les

gens de métier ou de technique (pour 18 % des entreprises) et, dans une moindre mesure, les professionnels détenant une formation universitaire (8 % des entreprises confrontées aux pénuries).

Face à ces difficultés, 20 % des entreprises n'agissent pas ou ne savent pas trop quoi faire. Par contre, 80 % des entreprises prennent action, soit en matière de recrutement, d'organisation du travail et/ou de formation.

Enfin, le sondage indique que le soutien le plus attendu de la part du gouvernement concerne les services **adaptés** de formation (j'insiste sur le mot adapté), la productivité, la gestion des ressources humaines et le financement de la formation.

Je répète que ce sondage a été effectué en octobre 2008. Si on posait les mêmes questions aujourd'hui aux mêmes employeurs, le problème des pénuries serait sans doute atténué. Encore que dans plusieurs secteurs, les difficultés de recrutement et de rétention sont demeurées à peu près inchangées.

La Fédération des chambres de commerce a estimé de la plus haute importance que ce débat entre gens d'affaires sur les pénuries se tienne au niveau local et régional. Les réponses au défi des pénuries vont nécessairement varier et être adaptées à la réalité de chaque région et sous-région. Je suis heureuse que les régions de la Capitale nationale et de Chaudière-Appalaches se soient associées pour mener cette réflexion ensemble. Après tout, vous partagez, à plusieurs égards, le même marché du travail.

L'enjeu des pénuries de main-d'œuvre concerne toute la société québécoise et chacun doit déployer des efforts pour contribuer à une gestion efficace de ce phénomène. Une partie de la solution passe par les entreprises. Comme chef d'entreprise, comme entrepreneur, comme gestionnaire, vous détenez des outils, vous avez des moyens d'action, vous pouvez contribuer à la solution. Mais vous n'y arriverez pas seuls. L'État doit être un partenaire actif et je sens beaucoup d'ouverture dans les principaux ministères. Les individus aussi doivent fournir l'effort requis pour se former et s'adapter au changement.

Alors, je vous invite à partager ici vos initiatives, vos projets, vos besoins, vos attentes et vos difficultés. Parce qu'au-delà de l'action que chaque employeur prend, il faut des stratégies d'ensemble pour gérer un défi aussi considérable que celui de la raréfaction de la main-d'œuvre, dans le contexte démographique du Québec.

Je vous remercie.